

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 4 (1916)
Heft: 1-2

Rubrik: Société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société d'histoire.

N.-B. — Nous venons de faire une perte irréparable, qui nous plonge dans le deuil. La mort de M. Max de Diesbach, survenue d'une façon si inattendue, le 8 mars dernier, brise à jamais une carrière dont une grande partie a été consacrée à étudier le passé de notre canton et prive la Société d'histoire de l'homme qui en fut l'âme et le cœur pendant un tiers de siècle, soit quatorze ans comme secrétaire et dix neuf ans environ comme président; elle ravit aussi aux Annales un de leurs meilleurs collaborateurs. Tous nos sociétaires garderont du cher défunt un souvenir impérissable. La disparition d'un tel homme mérite plus que quelques banales paroles de regret et d'éloge; nous tâcherons de faire revivre sa mémoire dans une biographie détaillée que nous préparons pour une des prochaines livraisons des Annales; nous y joindrons la liste, aussi complète que possible, des travaux historiques qu'il a publiés.

La Rédaction.

Séance du 18 novembre 1915. M. le Président Max de Diesbach ouvre la séance par quelques paroles rappelant le grand anniversaire que la Suisse vient de célébrer, celui de la bataille de Morgarten. « Nous nous associons, dit-il, aux belles paroles prononcées à cette occasion par M. Motta, Président de la Confédération, lorsqu'il fait appel à l'esprit de sacrifice et au dévouement à la patrie du peuple suisse tout entier. Jusqu'à maintenant, nous avons été préservés du conflit qui agite le monde; espérons qu'il en sera de même dans la suite. »

Il salue ensuite la réapparition des *Etrennes fribourgeoises* et annonce que l'Etat veut bien consentir à subventionner la publication prochaine du cartulaire d'Hauterive. L'impression d'un nouveau fascicule des Archives va aussi commencer. Sont reçus membres de la Société:

M. Henri Legras, professeur à l'Université;

E. Devolz, architecte, à Fribourg;

Joseph Page, instituteur à Sommentier;

Bernard de Vevey, étudiant en droit, Fribourg.

M. le Président communique ensuite le résumé d'un travail publié par M. le professeur W.-Fr. de Mülinen, de Berne, dans les *Archives* de la Société d'histoire de ce canton, relatif à l'occupation suisse des frontières en 1809, travail qui met particulièrement en relief soit le général de Watteville, soit surtout le landamann d'Affry. Pour d'Affry, M. de Mülinen a pu utiliser toute une liasse de documents inédits que M. Max de Diesbach possède dans ses riches archives de famille.

Dès le début de 1809, la situation entre la France et l'Autriche devint très tendue, et le landamann d'Affry entreprit des démarches diplomatiques actives pour faire reconnaître la neutralité de la Suisse. Cela n'empêcha pas le 23^{me} régiment français de chasseurs à cheval de traverser Bâle pour se rendre dans le Grand duché de Baden. Le gouvernement bâlois fait quelques protestations. D'Affry est avisé; très mécontent de la conduite peu ferme des Bâlois, il leur écrit, ainsi

qu'au général Molitor et à Napoléon lui-même. Le médiateur répond que le passage de ce régiment s'est fait à son insu. La Diète se réunit à Fribourg le 30 mars; d'Affry y donne connaissance du fait; toutes les mesures sont prises pour garantir la neutralité et la sécurité des frontières. On lève des troupes: Watteville est nommé général. La Diète exprime à d'Affry toute sa confiance, sauf Secretan, le représentant vaudois. Les troupes occupent les frontières de Thurgovie, Saint Gall et Grisons; un bataillon fribourgeois est cantonné à Frauenfeld; le colonel de Gady est chef de l'état-major général. L'occupation des frontières cesse au bout de neuf mois, lors de la conclusion de la paix. La Diète remercie chaleureusement d'Affry; Napoléon lui envoie aussi une lettre élogieuse.

Certains historiens d'une nouvelle école parmi lesquels Steiner et Oechsli, imbus de radicalisme, blâment l'attitude soumise de d'Affry, vis-à-vis de Napoléon, et tombent à tout propos sur le patriciat et le régime de la censure. M. de Mülinen défend victorieusement l'honneur de d'Affry et de l'ancien régime. M. de Diesbach de son côté remet très sagement les choses au point et insiste sur le fait que Napoléon n'aurait eu qu'un mot à dire, et c'en eût été fait de l'indépendance de la Suisse, qui était tout entière entre ses mains, comme celle d'autres états plus considérables que le nôtre.

Le *secrétaire* a trouvé, dans les papiers de la succession de l'ancien notaire et conseiller J. J. Combaz, un cahier manuscrit renfermant les comptes de la châtellenie de Gruyères, une des cinq de l'ancien comté, dressés par le châtelain Richard Souteir de Corbières, pour les années 1409 à 1411. Ce document, cité une fois en note par Hisely, dans son *Introduction à l'histoire du comté de Gruyère*, avait été étudié et dépouillé par Combaz lui-même, mais plusieurs passages en avaient été mal compris et mal traduits; il est tout à fait inédit.

La Gruyère avait alors, pour souverain, le comte Antoine, jeune homme d'à peine quinze ans, de caractère fort sympathique dont l'éducation avait été confiée à un chanoine de Lausanne, Jean de Prangins, celui-là même, qui devait devenir plus tard évêque de Lausanne, d'Aoste et archevêque de Nice. Vu son jeune âge et son inexpérience des affaires, on avait donné au petit souverain un administrateur, qui n'était autre que le comte de Savoie Amédée VIII, plus tard duc et antipape sous le nom de Félix V. Dans son *Histoire du comté de Gruyère*, Hisely lui consacre une notice intéressante.

Longue est la liste des redevances que le châtelain percevait chaque année pour son maître. On en compte vingt-deux sortes; quelques-unes, telles que le tison de Noël et l'onciège, avaient un caractère tout à fait local. Le produit total équivaldrait, aujourd'hui, à une somme d'environ dix mille francs; pour les quatre autres châtellenies, ce chiffre des recettes n'était probablement pas aussi élevé. Les rubriques principales des dépenses sont relatives à des réparations à faire au château de Gruyères, construction d'une échiffe, de latrines, de palissades, travaux de réfection aux toitures, aux fours et aux moulins, ainsi qu'aux écuries; puis à des frais de voyages ou d'envois de messagers, à la dotation des deux sœurs du comte, jouvencelles dont la main avait été de bonne heure déjà recherchée par des gentilshommes de haute lignée; enfin, au payement de nombreux acomptes à toute une légion de créanciers, auxquels les ancêtres du comte Antoine, surtout son grand-père Rodolphe IV, avaient emprunté des sommes plus ou moins considérables, et dont le remboursement tardait à se faire. Mais le document n'est pas une simple addition de livres, sols et deniers; il fournit des détails historiques inédits sur la guerre survenue, deux ou trois ans auparavant, entre les Gruyériens et les Bernois, et sur un drame sanglant, mais resté mystérieux dont fut victime, en 1410, un gentilhomme de la petite cité comtale, le jeune Pierre de Cléry; familier du comte Antoine.

Il y avait donc quelque intérêt à dépouiller ce vieux cahier jauni, rédigé en assez mauvais latin. On y trouve la preuve que l'état financier de l'antique famille souveraine, dont le souvenir est resté si vivace chez les montagnards Gruyériens d'aujourd'hui, était déjà extrêmement compromis et pénible un siècle et demi avant la débâcle finale de l'année 1555.

MM. les professeurs *Legras*, *Hauptmann* et P. de *Munnynck* soulignent l'importance de l'étude de ces anciens comptes pour l'histoire d'une contrée, des conditions juridiques, sociales et économiques de ses habitants, ainsi que du régime des anciennes propriétés. Et ils expriment le désir que l'on continue à faire copier, aux archives de Turin, les comptes de nos diverses châtellenies, à l'époque de la domination de la Savoie.

En terminant, M. *Léonard Rothey* rend l'assemblée attentive aux achats considérables, qui se font depuis des mois dans notre pays, d'objets, surtout en cuivre et en bronze, pour le compte des armées belligérantes. Les marchands ramassent tout, sans s'inquiéter de la valeur historique, archéologique ou artistique des objets qu'ils achètent. C'est ainsi qu'il a été témoin de la disparition de beaux vieux chandeliers de bronze. Il y aurait lieu de rendre, par la voie de la presse, nos populations attentives à ne pas se déposséder de ce qui peut avoir un intérêt pour l'art ou pour l'histoire.

Séance du 16 décembre 1915. M. Tobie de Ræmy, archiviste d'Etat et vice-président de la Société, remplace M. Max de Diesbach à la présidence pendant la première moitié de la séance.

M. le Dr *Gaston Castella* annonce que l'impression du cartulaire d'Hauterive pourra bientôt commencer. Le R. P. Justin Gummy est en train d'achever son travail et le Conseil d'Etat a répondu, tout récemment, qu'il prendrait les frais de la publication à sa charge. Ces frais s'élèveront à une somme de plus de 6000 francs, qui se payera par annuités. Ce cartulaire formera un gros volume de plus de 1500 pages et sera le tome I du *Nouveau recueil diplomatique* du canton de Fribourg. La décision de l'Etat mérite la plus vive reconnaissance. Un des volumes qui suivront sera la continuation du *Regeste fribourgeois*, publié il y a deux ans par M. Max de Diesbach, et comprendra les documents de la période qui va de 1340 à 1481. M. le Dr *Castella*, qui s'est chargé lui-même de cette continuation, annonce que près de 420 documents sont déjà prêts à être imprimés; mais il a encore de nombreuses collections à dépouiller.

En troisième lieu, M. Castella fait part à l'assemblée que les pourparlers relatifs à l'achèvement et à la publication de l'important travail de M. le Dr Ferdinand Buomberger, ancien professeur de statistique, sur la fabrication des draps à Fribourg au moyen-âge, ont abouti, grâce à la persévérance de M. Léon Genoud. Le départ de M. Buomberger l'avait empêché de terminer ses recherches, que la Société allemande d'histoire avait, en 1903, prises sous ses auspices. Il serait disposé à les reprendre: il lui faudrait deux mois environ pour les mener à terme. L'Etat veut bien fournir dans ce but un subside extraordinaire d'environ 800 francs; c'est du moins la somme dont il a été question aux derniers débats du Grand Conseil.

Sont reçus membres de la Société:

M. Herbert d'Eggis.

Augustin Genoud-Eggis, architecte,

Jean Musy, Conseiller d'Etat,

Edmond Lateltin, architecte, tous à Fribourg.

M. *Tobie de Ræmy* présente le récit de la visite de la duchesse Eléonore d'Autriche à Fribourg en 1449, d'après le compte très détaillé que nous en a laissé le trésorier Nicod Bugniet. La jeune princesse, fille de Jacques I^{er}, roi d'Ecosse, venait d'épouser par procuration, à l'âge d'à peine seize ans, le duc Sigismond d'Autriche, dit le Simple, comte du Tyrol, qui avait envoyé dans ce but à la cour de Charles VII, roi de France, un de ses gentilshommes, Louis de Lancel. Partie de la Touraine pour se rendre à Vienne, elle voulut s'arrêter quelques jours dans notre ville, qui se trouvait sur sa route et appartenait encore aux Habsbourg. Fribourg fit pour recevoir sa charmante souveraine de longs et coûteux préparatifs: envoi de messagers jusqu'à Tours, réquisitions de chevaux, réparation des ponts, ainsi que de divers appartements devant servir de logement à la suite de la

princesse, préparation de nombreuses cuisines, nettoyage des rues, convocation des paysans d'alentour, confection de banderoles et d'oriflammes aux couleurs d'Autriche, achat de cadeaux et de dragées, logement du maître d'hôtel de Madame et de ses tailleurs et fourreurs, qui l'avaient précédée de quelques jours, achat de vin, denrées et victuailles en grande quantité.

L'auguste visiteuse arrive par Payerne; elle doit s'arrêter à Léchelles pour faire réparer sa voiture. Elle entre à Fribourg au milieu d'un brillant cortège; on lui désigne, comme logement, la maison de l'avoyer Felga, et à sa suite, très nombreuse, la maison d'Autriche, les divers hôtels et les demeures des particuliers. Il fallut aussi répartir les 150 chevaux de l'escorte entre les différentes écuries de la cité, les ferrer tous à neuf, réparer les selles, harnachements et chariots. La dépense pour achat de pain chez les treize boulangers de la ville, de viande de boucherie, d'œufs, de légumes, poissons, épices, volaille et venaison, pâtisseries, fruits, etc., fut considérable; il en fut de même pour les chandelles et le luminaire. Le cuisinier de Madame fit une prodigieuse consommation de bon vin. Les Fribourgeois payèrent généreusement toutes les dépenses, s'élevant à une somme notablement supérieure à 20 000 francs, monnaie actuelle; leur gracieuse souveraine séjourna au milieu d'eux huit jours, visita la ville jusqu'au dernier recoin, s'intéressant vivement aux personnes et aux événements du jour et repartit pour Berne enchantée de l'accueil reçu chez nous.

L'intérêt de ce compte ne réside pas seulement dans le détail des fêtes, de leurs préparatifs et de leurs dépenses, mais aussi dans l'abondance des vieux mots patois, expressions ou tournures plus ou moins germaniques qu'on y rencontre, et principalement dans l'indication qu'il fournit du prix et de la valeur des denrées à cette époque. Mgr *Kirsch* fait ressortir combien l'étude de ces anciens comptes, surtout pour les XIV^e et XV^e siècles, est importante et explique pourquoi on y trouve toujours de grosses dépenses pour achat de cire, de chandelles, et pour le luminaire en général. M. le Dr *Castella* attire l'attention sur la grosse difficulté qu'il y a, à évaluer en monnaie actuelle, les sommes d'argent mentionnées dans ces comptes, malgré les ouvrages spéciaux sur la matière, tels que ceux du vicomte d'Avenel, de Cibrario, du P. Nicolas Rædlé, dans la *Revue de la Suisse catholique*, et les *Etrennes fribourgeoises*, et les excellentes tables qui se trouvent à la fin du *Dictionnaire historique du canton de Vaud* par Martignier et de Crousaz.

M. Georges *Corpataux*, aide-archiviste, parle de la visite à Fribourg d'un autre illustre personnage, dont la cause de béatification vient d'être introduite en cour de Rome, le P. Marc d'Aviano, capucin de la province de Venise. Lorsque, en 1681, le gouvernement de Fribourg apprit que le célèbre religieux devait se rendre en Allemagne, il demanda au Père Général des Capucins de lui permettre de passer par notre ville. Il fallait fouetter le sang de nos concitoyens, raviver leur foi toujours quelque peu endormie et menacée par les réformés des cantons voisins. Le P. Marc, changeant son itinéraire, passe par le Piémont, la France et la Belgique, traverse l'Allemagne, entre en Suisse par Constance et Muri et va séjourner trois jours à Lucerne. Fribourg lui envoie aussitôt un messenger porteur de la permission du P. Général et d'une lettre où J.L. EE. l'invitent avec insistance à venir les visiter. La lettre arrive trop tard; le Père était déjà reparti pour Rome par le Saint-Gothard.

Cependant Fribourg ne se décourage pas. L'année suivante, à l'occasion de la Diète de Baden, Messieurs prient le gouvernement lucernois de faire de nouvelles instances auprès du Pape et du Général des Capucins. Mais c'est encore en vain. Peu après, le pape Innocent XI nomme le P. d'Aviano, à la demande de l'empereur Léopold I^{er}, son légat apostolique à l'armée de Hongrie; il y déploie, de 1683 à 1686, une activité merveilleuse, enflammant officiers et soldats de courage contre les Turcs, et contribue, par ses prédications et son zèle dévorant, au triomphe des armées chrétiennes en Hongrie. La campagne terminée, après la prise de Buda-Pesth, le P. Marc rentre en Italie en passant par la Suisse, et arrive à Lucerne. Le nonce avait promis aux Fribourgeois, lors d'une récente visite qu'il leur avait faite, de faire toutes ses instances pour le leur envoyer. Le P. d'Aviano vient passer une journée dans notre ville, à la fin d'octobre 1686. Le *Manual* de

l'église de Notre-Dame nous apprend qu'il fit, en présence d'un certain nombre de personnes, une instruction toute apostolique et pathétique, dans la maison Diesbach; il aurait reproché à nos concitoyens leur injustice et leur astuce et les aurait vivement exhortés à faire pénitence, sous peine de voir de grands maux fondre bientôt sur le pays. Si court que fût son séjour, il en profite pour délivrer du démon huit malheureux possédés. Un bateau le ramène, le lendemain, par la Sarine et l'Aar jusqu'à Soleure, d'où il regagne Lucerne et, peu après, Milan.

Le P. *Justin* ajoute quelques mots sur le rôle prodigieux, joué pendant plusieurs années, par le P. Marc en Autriche, à côté du roi de Pologne Jean Sobieski et de Charles de Lorraine, pendant la guerre contre les Turcs. Il fut incontestablement l'agent le plus éloquent et le plus actif de l'armée chrétienne, au milieu de laquelle il a opéré des choses absolument extraordinaires. Il fut le conseiller intime de l'empereur Léopold I^{er}; on possède plus de 325 lettres que ce souverain lui écrivit et qui vont être publiées. Il avait formé en Autriche une sorte de ligue antifrançaise; Louis XIV ne l'aimait pas; il ne voulut pas le recevoir, lors de son passage à Paris, et il le fit même prestement conduire à la frontière belge.

Le Père d'Aviano avait fait ses études à Goritz. Tout récemment, le Pape Benoît XV l'a donné comme patron aux aumôniers militaires en fonction dans les armées belligérantes. Aussi la présence de cet homme de Dieu, ne fût-ce qu'un jour, au milieu des Fribourgeois, fut-elle pour eux un grand honneur. S'il paraît leur avoir dit des vérités un peu sévères, il ne faut pas trop s'en étonner. Fribourg avait quelques années auparavant, rendu la vie dure à l'évêque Mgr Strambino. C'est même probablement pour bien remettre à nos gens le cerveau d'aplomb que le nonce favorisa de tout son pouvoir la visite que l'éminent fils de St-François vint leur faire.

Le *secrétaire* fait circuler un rarissime batz de Fribourg de 1561, offert au Musée pour une somme très élevée, et une superbe médaille en or frappée, à quatre exemplaires seulement, par l'Etat de Fribourg, à l'occasion du tir fédéral de 1829. Ces pièces étaient destinées à représenter les prix d'honneur de chacune des quatre bonnes cibles bleue, blanche, jaune et rouge. On se servit pour la frappe, du coin du *droit* de l'écu neuf de Fribourg de 1813; on enleva simplement au burin, après la frappe, le millésime 1813, sur chacun des quatre exemplaires. On distingue parfaitement, sur notre médaille, la trace des coups de burin; c'est une preuve absolue d'authenticité. La pièce, en or à 22 carats, pèse 48 grammes. Elle est offerte à notre musée cantonal, pour le prix de 850 francs, par un numismate bernois, qui l'a acquise de M. Albert Steiger, antiquaire à St-Gall. Un autre exemplaire, provenant de la famille Murith à Gruyères, a été acquis, il y a près de vingt ans, par le Musée national à Zurich. On ne sait ce que les deux autres pièces sont devenues. Sur la demande du secrétaire, conservateur du médaillon cantonal, la Société d'histoire alloue une somme de 50 francs pour l'acquisition de ce magnifique échantillon de numismatique fribourgeoise. Le reste devra être trouvé en grande partie par souscription.

Le 8 avril 1798, le citoyen Lecarlier, commissaire du Directoire français près de l'armée française en Suisse, mettait à la charge des patriciens des divers cantons une contribution formidable de quinze millions, dont deux millions furent attribués à Fribourg. Le paiement de cette écrasante imposition rencontra, on le conçoit, de sérieuses difficultés. Il fallut lever des otages à trois reprises; les uns furent envoyés en Bourgogne, d'autres à Strasbourg; d'autres enfin furent détenus à Aarbourg ou à Chillon. A Fribourg, quelques membres de l'ancien gouvernement ayant négligé de payer leur quot-part, Gapany, commissaire du Directoire pour notre canton, crut devoir prendre des mesures de rigueur, fit arrêter quelques personnages influents, même des ecclésiastiques, les fit garder comme otages aux Cordeliers pendant une quinzaine de jours, en avril 1799, et, du 27 mai au 10 juillet, au château de Chillon. Cette arrestation avait aussi pour but de garantir les fon-

tionnaires du nouveau gouvernement, dont la sécurité était menacée par l'entrée en Suisse des Autrichiens.

Au nombre de ces otages se trouvait l'ex-conseiller François de Diesbach. Il a laissé de sa captivité à Chillon un journal de quelques pages tout récemment retrouvé et dont M. *Max de Diesbach* président donne lecture. Ce journal commence par le récit du départ de Fribourg le 25 mai, le passage par Bulle et Châtel et l'arrivée à Chillon le dimanche 26 à 4 h. du soir. Il donne le détail de la vie journalière des prisonniers, le menu de leurs repas, leurs distractions, dont la principale était de faire de longues parties de tarots à la mode fribourgeoise, la composition de la garnison qui change assez fréquemment, le passage des diverses unités de troupes ou chars de réquisition qui s'en vont en Valais ou qui en reviennent, les convois de prisonniers autrichiens qu'on amène en France, les conversations avec les autres prisonniers, surtout valaisans, ayant pour chef Kalbermatten, ancien officier au service de Sardaigne. La surveillance des geôliers n'était pas trop sévère; les détenus, surtout ceux, dont la santé laissait à désirer, pouvaient faire des promenades dans les environs; le commandant de la garnison en invitait même quelquefois à « boire un coup ». Il y avait parmi eux des ecclésiastiques qui maintenaient l'esprit religieux, disaient la messe et récitaient le chapelet avec les prisonniers. Vu sa mauvaise santé, François de Diesbach obtint, par suite d'intercession particulière, sa libération au bout de dix-huit jours; les autres, un peu plus tard.

Bibliographie.

Histoire abrégée des évêques de Lausanne et Genève, avec une introduction, par l'abbé *Charles de Ræmy*, curé de l'Hôpital de Fribourg. Fribourg, imprimerie G. Hodel, 1915, 57 p.

M. le curé Ch. de Ræmy a écrit cet opuscule, « le dernier, croit-il, qui soit sorti de sa plume sénile », pour l'instruction du peuple. C'est donc comme une œuvre populaire qu'il faut l'apprécier, et, sous ce rapport, nous ne pouvons que louer sans réserve l'auteur de sa bonne intention. Instruire le peuple, surtout lui faire connaître l'histoire de notre pays, est une œuvre excellente et méritoire au premier chef. Et, en somme, que le christianisme ait été prêché chez nous vers la fin du II^e siècle par S. Ferréol et S. Ferjeux venus de Besançon ou par d'autres missionnaires deux ou trois cents ans plus tard, que le concile d'Epaone ait été tenu à Evionnaz en Valais, ou à Yenne en Savoie, ou dans une autre localité du pays des Burgondes, que S. Imier ait délivré l'île de Rouad, voisine de Tyr et de Sidon, d'un griffon aux ongles crochus ou qu'il n'ait jamais mis les pieds en Orient ni terrassé de monstres, que ce soit Charlemagne, ou un autre souverain, qui ait institué les évêques de Bâle, de Coire ou de Sion, comme princes temporels, qu'est-ce que tout cela importe au peuple? Il n'ira jamais vérifier sur les documents ou écrits originaux si c'est vrai ou faux.